ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE

EAFC SUD-LUXEMBOURG

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2022-2023

iepsarlon@gmail.com

www.eafc-sudlux.be

www.facebook.com/eafcsudluxembourg

IMPLANTATION ARLON	IMPLANTATION ATHUS	IMPLANTATION MUSSON	IMPLANTATION VIRTON
Chemin de Weyler 2	Rue Neuve 32	Rue Jean Laurent 8	Avenue Bouvier 19
6700 ARLON	6791 ATHUS	6750 MUSSON	6760 VIRTON

Table des matières

1 Généralités 1
2 Organigramme fonctionnel de l'EAFC Sud-Luxembourg 2
3 Composition de l'équipe administrative 3
4 Inscription 4
4.1 Généralités 4
4.2 Documents à présenter 4
4.3 Droit d'inscription 4
4.4 Valorisation des acquis 4
5 Congé-éducation 5
5.1 Informations sur le congé-éducation 5
5.2 Démarche à réaliser au sein de l'établissement 5
6 Office 365 : Plateforme d'apprentissage en ligne et de travail collaboratif 6
7 Occupation des parkings (implantation d'Arlon) 7
8 Calendrier scolaire 8

1 Généralités

Le secteur d'activité de **l'Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC)** est la **formation initiale et continue des adultes,** avec pour objectif la réponse aux besoins des milieux socio-économiques, l'accès à l'emploi, la certification, l'épanouissement personnel et la formation continue.

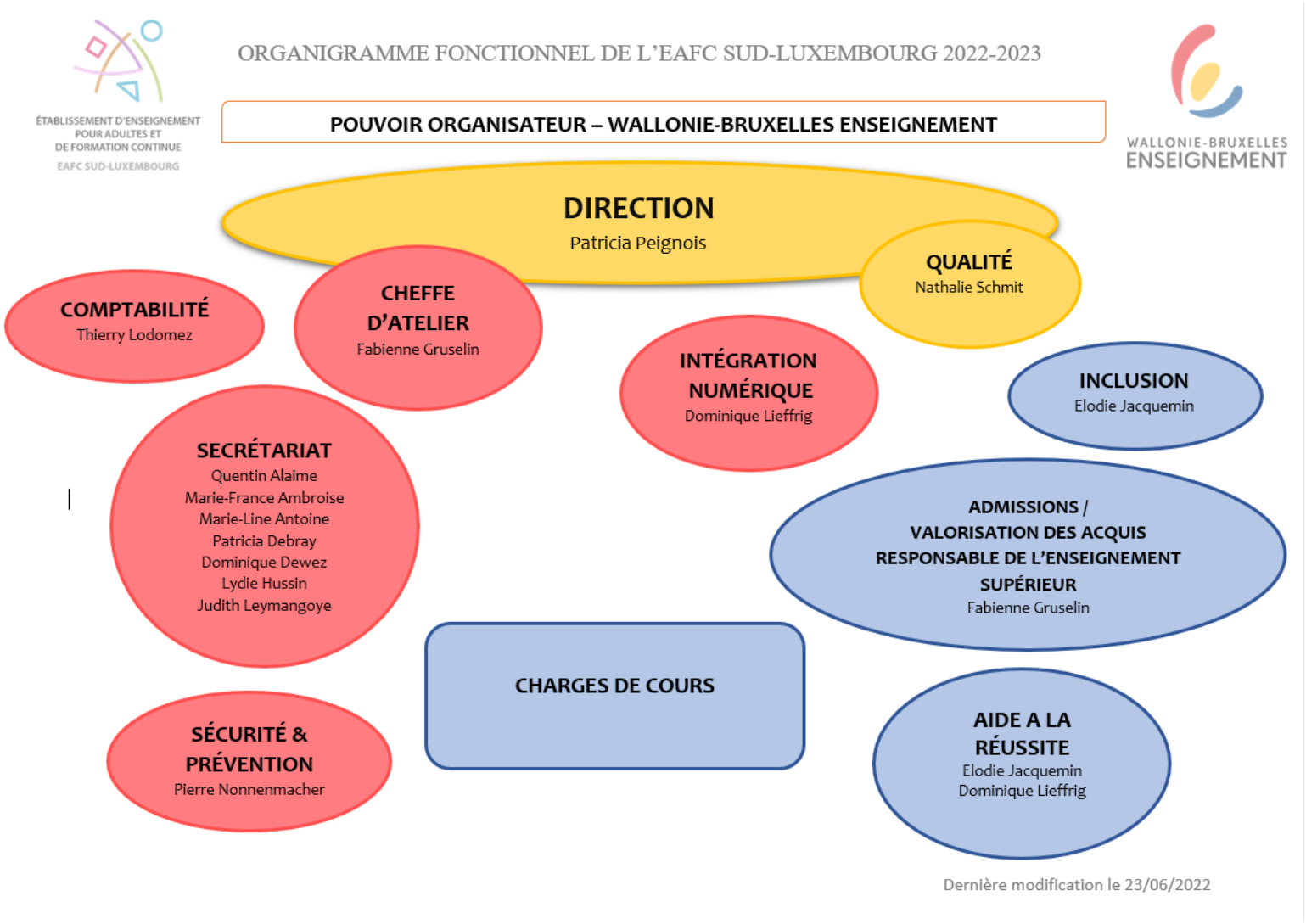
L'EAFC Sud-Luxembourg vous propose :

- **10 domaines de formation** sur **4 sites** (Arlon, Athus, Musson, Virton) : informatique, pédagogique, service, confection et garnissage, hôtellerie, senior, artistique, linguistique, métiers du bâtiment, économique et social.
- une organisation en journée, en soirée, le week-end, à horaire décalé ou réduit, intensif ou étalé ;
- un système modulaire et une valorisation de vos acquis liés à votre cursus scolaire, votre expérience professionnelle ou personnelle ;
- un accompagnement par des enseignants et des experts issus des milieux professionnels ;
- un accès à tout âge pour tout parcours personnalisé, dans un environnement ouvert ;
- des titres reconnus par le Ministère de la Communauté française.

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE
EAFC SUD-LUXEMBOURG

2 Organigramme fonctionnel de l'EAFC Sud-Luxembourg



3 Composition de l'équipe administrative

Mme PEIGNOIS P. *patricia.peignois@staff.promsoc-arlon.be*	Directrice
M. ALAIME Q. *quentin.alaime@staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, gestion des présences, gestion des courriels, gestion des annonces Forem, courriers & encodages relatifs aux Conseils des études, emprunt de matériel, mise à jour du calendrier Outlook, archivage, gestion des stages section restaurateur.
Mme AMBROISE M.-Fr. *marie-france.ambroise @staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, présences, résultats, attestations & bulletins (Virton).
Mme ANTOINE M.-L. *marie-line.antoine @staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, gestion des dossiers experts et enseignants.
Mme DEBRAY P. *patricia.debray@staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, gestion des courriels, gestion des annonces Forem, soutien administratif, archivage, co-gestion des dossiers enseignants.
Mme DEWEZ D. *dominique.dewez@staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, présences, points pour les formations à Athus, soutien administratif, gestion sections aide-soignant et secrétariat médical.
Mme GRUSELIN F. *fabienne.gruselin@staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, valorisation des acquis, horaires Arlon & Musson, occupation locaux, remboursement droit d'inscription, résultats 1ère–2ème session (enseignement supérieur Arlon), attestations & bulletins, homologation, équivalence, gestion des stages étudiants (enseignement supérieur Arlon), archivage.
Mme HUSSIN L. *lydie.hussin@staff.promsoc-arlon.be*	Gestion des réseaux sociaux, soutien à la qualité et à l'inclusion, communication externe, soutien administratif, inscriptions, renseignements
Mme JACQUEMIN E. *elodie.jacquemin@staff.promsoc-arlon.be*	Personne référente « enseignement inclusif » et « aide à la réussite ».
Mme LEYIMANGOYE J. *judith.leyimangoye@staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, présences de Virton et formations en journée, gestion des courriels, Fonds Social Européen, soutien administratif, congés éducation, archivage, soutien administratif.
M. LIEFFRIG D. *dominique.lieffrig@staff.promsoc-arlon.be*	Gestion de l'application ENORA, d'Office 365, du GED et du site de l'établissement. Personne référente « aide à la réussite ». Responsable numérique.
M. LODOMEZ T. *thierry.lodomez@staff.promsoc-arlon.be*	Inscriptions, renseignements, gestion comptable, gestion du personnel d'entretien, ETHIAS (assurances), gestion Dimona (enseignants et stagiaires), gestion matérielle de l'infrastructure Virton, occupation locaux Virton, archivage, attestations & bulletins, soutien administratif.
Mme SCHMIT N. *nathalie.schmit@staff.promsoc-arlon.be*	Gestion de la qualité, accompagnement des nouveaux chargés de cours.

4 Inscription

4.1 Généralités

- ✓ Toute inscription s'effectue en personne au secrétariat.
- ✓ La signature des documents étant obligatoire, chaque étudiant s'inscrit personnellement.
- ✓ L'inscription est à réaliser avant le début des cours. Conformément au ROI, la direction se réserve le droit de refuser l'inscription d'un étudiant si l'unité d'enseignement est déjà commencée.
- ✓ L'inscription est valable pour une année scolaire. Elle doit être renouvelée chaque année pour pouvoir poursuivre le cursus entamé.
- ✓ Une inscription ne peut être reportée à l'année académique suivante.

4.2 Documents à présenter

- ✓ La carte d'identité ;
- ✓ Une copie du diplôme nécessaire à l'admission de la formation ;
- ✓ Ou une copie de l'équivalence du diplôme pour les étudiants qui ne détiennent pas un diplôme belge.

 Pour obtenir plus d'informations quant à l'équivalence des diplômes :
 Service Équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.equivalences.cfwb.be)
- ✓ Un document d'exonération du droit d'inscription s'il échet.

4.3 Droit d'inscription

- ✓ Par année scolaire, le montant du droit d'inscription dans l'Enseignement de Promotion sociale est déterminé sur base de la totalité des périodes de cours et du niveau d'enseignement.
- ✓ Ce montant est soumis à révision en fonction de la législation en vigueur.
- ✓ Les montants respectifs du droit d'inscription prévu par le législateur et du droit d'inscription propre à l'Établissement sont affichés au secrétariat.
- ✓ Le droit d'inscription n'est pas récupérable en cas d'abandon des cours.

- ☛ En cas de non-paiement au 1er dixième de l'UE, l'étudiant n'est pas admis aux épreuves finales des unités d'enseignement auxquelles il est inscrit et aucune attestation de réussite ne pourra lui être délivrée.
- ☛ Le paiement peut se faire en espèces ou par carte bancaire. Il est à noter que lorsqu'un paiement est effectué par Visa ou Eurocard, en cas de remboursement, vu les frais bancaires imputés à l'établissement, la somme remboursée est diminuée de 30.00 €.

Pour d'autres informations sur le droit d'inscription, consultez le ROI de l'établissement :
https://www.eafc-sudlux.be/wp-content/uploads/i-e01-02-reglement-ordre-interieur.pdf

4.4 Valorisation des acquis

- ✓ Les demandes de valorisation des acquis doivent être déposées auprès de Mme Gruselin pour le 1er octobre de l'année scolaire au cours de laquelle l'étudiant s'inscrit dans une section. Dans le cas d'une unité d'enseignement isolée, pour laquelle l'étudiant sollicite la dispense d'une activité d'enseignement, il produira la demande avant la fin du 1er dixième de l'unité d'enseignement.
- ✓ Les étudiants souhaitant bénéficier d'une valorisation des acquis doivent remettre les relevés de notes et fiches de cours afférentes à Mme Gruselin.

5 Congé-éducation

5.1 Informations sur le congé-éducation

✓Pour obtenir des informations sur le congé-éducation payé (Belgique), consultez : https://emploi.belgique.be/fr/themes/jours-feries-et-conges/conge-education-paye

✓Pour obtenir des informations sur le congé individuel de formation (Grand-Duché du Luxembourg), consultez :

- https://guichet.public.lu/fr/citoyens/enseignement-formation/formation-adultes/conge/conge-individuel-formation.html#bloub-2
- https://men.public.lu/fr/professionnel/continue/conge-individuel-formation.html

5.2 Démarche à réaliser au sein de l'établissement

1. À l'inscription : signaler que vous désirez bénéficier du congé-éducation/congé individuel de formation.
2. Lors de chaque cours : signaler sa présence.
 a. Des absences non justifiées supérieures à 10% des heures effectives par unité d'enseignement font perdre le droit au congé-éducation pour une durée de 6 mois ;
 b. L'étudiant(e) qui abandonne la formation perd ses droits.
3. Fin septembre : demander le document d'inscription complété et le transmettre à votre employeur.
4. Début 2ème trimestre : demander le document d'assiduité complété et le transmettre à votre employeur.
5. Début 3ème trimestre : mêmes démarches qu'en début de 2ème trimestre.
6. Fin juin : demander le document d'assiduité complété et le transmettre à votre employeur.

6 Office 365 : Plateforme d'apprentissage en ligne et de travail collaboratif

L'ensemble de la communauté de l'EAFC Sud-Luxembourg a accès à OFFICE 365 online, via https://portal.office.com.

Teams est **une plateforme d'apprentissage en ligne et de travail collaboratif**. Via cette plateforme, pour chaque unité d'enseignement à laquelle vous êtes inscrit(e), en tant qu'étudiant(e), vous bénéficiez :

- de la description complète du cours (fiche cours) ;
- des supports et liens pédagogiques ;
- d'un espace collaboratif permettant, à titre d'exemples, de réaliser des exercices, de suivre des parcours pédagogiques, de participer à des groupes de travail, de rédiger des documents collaboratifs, de participer à des discussions, etc.

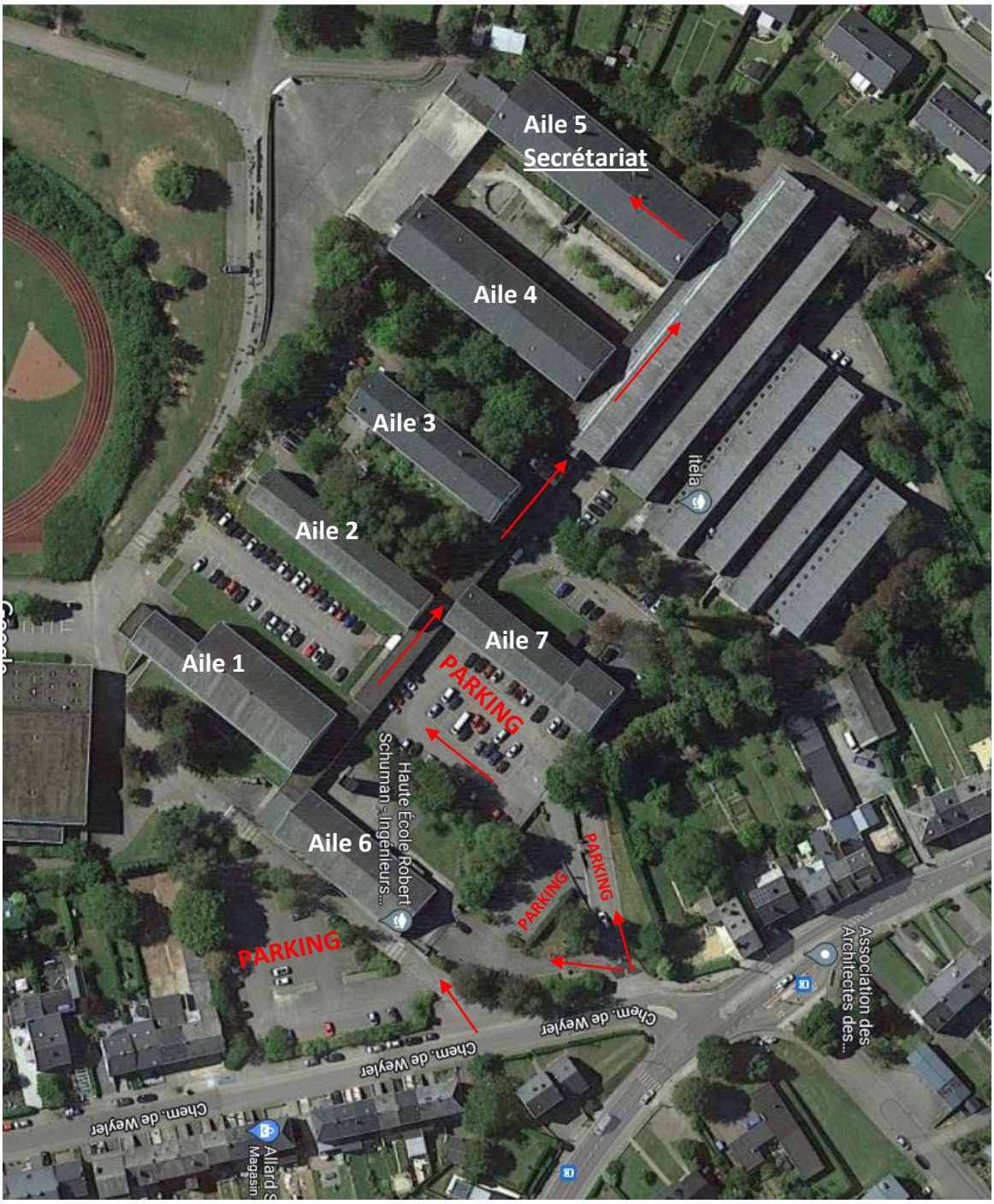
Durant toute votre formation, les informations vous seront envoyées **via Teams et via votre adresse e-mail étudiant** (@student.), il est impératif de vous y connecter régulièrement. Des tutoriels sont à votre disposition. Pour toute question, contactez Dominique Lieffrig, référent numérique : dominique.lieffrig@staff.promsoc-arlon.be

7 Occupation des parkings (implantation d'Arlon)

Vous trouverez ci-dessous un plan qui reprend l'implantation de notre établissement. Y figurent les zones réservées au stationnement autorisé des véhicules, pour les étudiants de l'EAFC Sud-Luxembourg. Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes qui figurent sur ce plan.

Gardez toujours à l'esprit qu'un véhicule d'urgence (ambulance – service incendie) doit pouvoir accéder très rapidement à tout endroit du site. Nous comptons fermement sur votre compréhension et sur votre sens des responsabilités.

La Direction décline toute responsabilité en cas de vols d'effets personnels. Il en va de même en cas d'accrochage de véhicules dans l'enceinte de l'établissement.



8 Calendrier scolaire

CALENDRIER SCOLAIRE 2022/23													
2022						2023							
	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Lundi	1									1			
Mardi	2			1						2			1
Mercredi	3			2			1	1		3			2
Jeudi	4	1		3	1		2	2		4	1		3
Vendredi	5	2		4	2		3	3		5	2		4
Samedi	6	3	1	5	3		4	4	1	6	3	1	5
Dimanche	7	4	2	6	4	1	5	5	2	7	4	2	6
Lundi	8	5 [2]	3 [6]	7 [11]	5 [15]	2	6 [22]	6 [26]	3 [30]	8	5 [37]	3	7
Mardi	9	6	4	8	6	3	7	7	4	9	6	4	8
Mercredi	10	7	5	9	7	4	8	8	5	10	7	5	9
Jeudi	11	8	6	10	8	5	9	9	6	11	8	6	10
Vendredi	12	9	7	11	9	6	10	10	7	12	9	7	11
Samedi	13	10	8	12	10	7	11	11	8	13	10	8	12
Dimanche	14	11	9	13	11	8	12	12	9	14	11	9	13
Lundi	15	12 [3]	10 [7]	14 [12]	12 [16]	9 [18]	13 [23]	13 [27]	10 [31]	15 [34]	12 [38]	10	14
Mardi	16	13	11	15	13	10	14	14	11	16	13	11	15
Mercredi	17	14	12	16	14	11	15	15	12	17	14	12	16
Jeudi	18	15	13	17	15	12	16	16	13	18	15	13	17
Vendredi	19	16	14	18	16	13	17	17	14	19	16	14	18
Samedi	20	17	15	19	17	14	18	18	15	20	17	15	19
Dimanche	21	18	16	20	18	15	19	19	16	21	18	16	20
Lundi	22	19 [4]	17 [8]	21 [13]	19 [17]	16 [19]	20 [24]	20 [28]	17 [32]	22 [35]	19 [39]	17	21
Mardi	23	20	18	22	20	17	21	21	18	23	20	18	22
Mercredi	24	21	19	23	21	18	22	22	19	24	21	19	23
Jeudi	25	22	20	24	22	19	23	23	20	25	22	20	24
Vendredi	26	23	21	25	23	20	24	24	21	26	23	21	25
Samedi	27	24	22	26	24	21	25	25	22	27	24	22	26
Dimanche	28	25	23	27	25	22	26	26	23	28	25	23	27
Lundi	29 [1]	26 [5]	24 [9]	28 [14]	26	23 [20]	27 [25]	27 [29]	24 [33]	29 [36]	26 [40]	24	28 [1]
Mardi	30	27	25	29	27	24	28	28	25	30	27	25	29
Mercredi	31	28	26	30	28	25		29	26	31	28	26	30
Jeudi		29	27		29	26		30	27		29	27	31
Vendredi		30	28		30	27		31	28		30	28	
Samedi			29		31	28			29			29	
Dimanche			30			29			30			30	
Lundi			31 [10]			30 [21]						31	
Mardi						31							
Enseignement supérieur = cours en ligne													

Nous vous souhaitons une fructueuse année au sein de l'Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue Sud-Luxembourg.

L'équipe administrative

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE
EAFC SUD-LUXEMBOURG

Arlon

Chemin de Weyler 2 (Aile 5)
6700 ARLON

Tél. : +32 63 230 240
Fax. : +32 63 230 245

iepsarlon@gmail.com

Du lundi au vendredi :
9:00 à 12:00 | 14:00 à 21:00

Le samedi : 9:00 à 12:00

Athus

Rue Neuve 32
6791 ATHUS

Tél. : +32 63 230 240
Fax. : +32 63 388 246

iepsathus@gmail.com

Lundi, mardi :
17:30 à 21:00

Musson

Rue Jean Laurent 8
6750 MUSSON

Tél. : +32 63 230 240
Fax. : +32 63 230 245

iepsarlon@gmail.com

Prendre contact avec le secrétariat d'Arlon

Virton

Avenue Bouvier 19
6760 VIRTON

Tél. : +32 63 570 476
Fax. : +32 63 455 578

iepsvirton@gmail.com

Lundi au jeudi :
14:00 à 20:30